

## Les Mages : conseil houleux entre le maire et l'élu d'opposition

02 Mars 2017 MIDI LIBRE

**L**a réunion a eu lieu jeudi 23 février 2017. Sept points à l'ordre du jour et quelques mises au point.

Le premier point à l'ordre du jour concerne l'électrification de la commune gérée par le SMEG (syndicat mixte d'électrification du Gard). Celui-ci se décline en trois parties. Tout d'abord le projet de renforcement du Poste « Mages » pour un montant de 18 000€ TTC entièrement pris en charge par le SMEG sans aucune participation financière de la commune. Quant à la sécurisation du poste « Mages » - Quartier des Écoles, le montant du projet s'élève à 63 600€ TTC, avec une participation 2650€ pour la commune. Voté à l'unanimité.

Il est ensuite question de l'implantation d'une borne pour les véhicules électriques. Cette opération, dont les travaux ont déjà débuté nécessite la signature d'une convention avec le SMEG, l'approbation des travaux d'implantation de la borne, l'autorisation d'occupation du domaine public, ainsi que celle au SMEG d'assurer la gestion et la maintenance, l'engagement du paiement de la part communale :( Frais d'investissement : montant maximum de 500 € TTC. Frais de fonctionnement : Montant estimé de 240 € TTC). Voté à l'unanimité.